

Décès de la mère de Sandrine Bonnaire : le sujet des maltraitances réouvert

Sandrine Bonnaire a annoncé porter plainte contre l'établissement dans lequel est décédée sa mère au mois d'août dernier (mois ayant connu un épisode caniculaire).

[Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux](#) elle indique disposer d'éléments attestant de dysfonctionnements, négligences et maltraitances.

L'AD-PA comprend la douleur de Sandrine Bonnaire et sera attentive à la conclusion de l'enquête qui sera délimitée.

Les maltraitances des personnes âgées et des professionnels, mis à jour par le livre de Victor Castanet, n'ont en réalité jamais cessé étant pour l'essentiel d'origine systémique.

La principale cause des maltraitances systémiques est l'incurie des pouvoirs publics qui n'ont depuis jamais engagé les réformes structurelles préconisées par l'ensemble des rapports.

Pire, l'Etat annonce fièrement renforcer sa politique de contrôles afin de renvoyer les responsabilités qui sont les siennes dans le camp de professionnels épuisés.

Ce qu'attendent les personnes âgées vulnérables, familles et professionnels, ce sont des moyens supplémentaires : a minima 8 professionnels pour 10 résidents et le financement à 31 €/heure pour permettre aux services à domicile de recruter.

En l'absence de ces moyens supplémentaires et d'une transformation du modèle, les scandales vont se multiplier, et ce, dans tous types d'établissements et services.

L'AD-PA sera toujours au côté des personnes âgées, familles, professionnels (dont notamment les directeurs) qui souhaitent dénoncer le système actuel qui maltraite les vieux et ceux qui les accompagnent.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA